



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Pôle d'Expertise de la
Régulation Numérique

Conférences et Hackathon

« Possibilités technologiques, limites juridiques : les algorithmes face à la régulation »

MERCREDI 30 NOVEMBRE 2022

Centre de conférence Pierre Mendès France, MEFSIN, Paris, France

Co-organisés par le Pôle d'Expertise de la Régulation Numérique, Inria, l'équipe ERC – EQUIPRICE (Sciences Po Paris), le Conseil National du Numérique, avec le soutien de la Direction générale des Entreprises et sous le haut patronage du Ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications.

Table ronde 1

L'IA au défi du standard de preuve en droit



Jean-Sébastien Borghetti est professeur de droit privé à l'université Panthéon-Assas. Diplômé d'HEC et agrégé de droit privé et sciences criminelles, il a rédigé sa thèse de doctorat sur la responsabilité du fait des produits en droit comparé. Spécialiste de droit des obligations et de droit de la responsabilité, il s'intéresse notamment à la responsabilité liée à l'usage des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle. Il a récemment été membre du EU Expert Group on Product Liability and New Technologies et co-rapporteur du projet de réforme de la responsabilité du fait des produits défectueux publié par l'European Law Institute.



Fatou Diallo est directrice du Service National des Enquêtes (SNE) de la DGCCRF. Ingénieure en biotechnologie, diplômée de l'enseignement supérieur en administration des entreprises, elle a occupé différents postes de direction en services opérationnels déconcentrés, en structure ministérielles et interministérielles. Depuis 2019, elle dirige le Service National des Enquêtes de la DGCCRF qui dispose de compétences sur l'ensemble du territoire national mais également à l'égard de sociétés étrangères qui ont des effets sur le marché français. Le SNE dispose d'une cellule numérique qui a pour mission d'adapter les méthodes d'enquêtes aux enjeux du numérique, notamment, par l'automatisation et l'utilisation de méthodes avancées (datascience). Par ailleurs, le SNE régule, contrôle et sanctionne les acteurs du numérique qu'il s'agisse de problématiques de concurrence ou de protection économique et physique des consommateurs.



Alexandre Lallet est conseiller d'État, assesseur à la 10ème chambre de la Section du contentieux du Conseil d'État qui traite notamment du contentieux des données à caractère personnel. Il a exercé les fonctions de rapporteur et de rapporteur public au Conseil d'État, de conseiller technique pour les libertés publiques au cabinet du Premier ministre et de directeur des affaires juridiques et de la conformité du groupe La Poste. Il a été rapporteur de l'étude du Conseil d'État sur l'intelligence artificielle dans l'action publique publiée en août 2022.

Inria

SciencesPo
DÉPARTEMENT D'ÉCONOMIE

conseil national
du numérique



Après une formation en mathématiques (École Normale Supérieure), **Michèle Sebag** se dirige vers l'industrie (Thalès) où elle apprend l'informatique. Elle se forme en intelligence artificielle (IA), et réalise que l'apprentissage automatique est un passage obligé pour fournir aux IAs les connaissances nécessaires. L'opportunité lui est alors offerte d'entamer des recherches dans ce domaine pour le contrôle de plateformes de calcul numérique au Laboratoire de Mécanique des Solides de l'École Polytechnique. Après un doctorat au carrefour de l'apprentissage automatique (Université Paris-Sud Orsay), de l'analyse de données (Université Paris-10 Dauphine) et du calcul numérique (École Polytechnique), elle entre au CNRS comme chargée de recherche en 1991. En 2001, elle prend la direction du groupe Inférence et Apprentissage, aujourd'hui Apprentissage & Optimisation, au Laboratoire de Recherche en Informatique, Université Paris-Sud. En 2003, elle fonde avec Marc Schoenauer l'équipe commune INRIA TAO. Ses recherches présentes portent sur la modélisation causale et l'apprentissage frugal.



Bertrand Thirion est chercheur senior dans l'équipe MIND à Inria Saclay. Ses activités de recherche portent sur le développement de techniques statistiques et d'apprentissage automatique pour l'imagerie cérébrale. Il contribue au développement à la fois d'algorithmes et de logiciels, avec un accent particulier sur les applications de neuroimagerie fonctionnelle. Il est impliqué dans le Neurospin, centre de neuroimagerie du CEA, l'un des lieux de référence dans le champ de l'imagerie cérébrale. De 2018 à 2021, Bertrand Thirion a dirigé l'Institut DATAIA (Université Paris-Saclay) qui fédère les recherches sur l'IA, la science des données et leur impact sociétal. En 2020, il a été nommé membre du comité d'experts chargé de conseiller le gouvernement lors de la pandémie Covid-19. En 2021, il est nommé délégué scientifique du centre de recherche Inria Saclay. Bertrand Thirion est porteur de la Chaire d'IA Karaib (2019-2023) et du projet Individual Brain Charting (2013-2023).

Table ronde 2

La régulation de l'IA, frein ou stimulant pour l'innovation ?



Linguiste et psychologue de formation, avec un double doctorat de l'Université de Chicago, **Justine Cassell** travaille sur les interactions entre humains et machines au sein de l'Institut de recherche interdisciplinaire en intelligence artificielle PRAIRIE. Elle est directrice de recherche chez l'Inria, et détient une chaire en technologies du langage à la faculté d'informatique de l'Université Carnegie Mellon. Elle a fondé le Centre pour la technologie et les comportements sociaux de l'Université Northwestern et a été professeur associé permanent au Media Lab du MIT, où elle dirigeait un groupe de recherche sur le langage gestuel et narratif. Elle travaille notamment sur les relations entre humains et machines, avec une attention particulière au rôle que peuvent jouer les technologies conversationnelles, d'une part dans le monde du travail, et d'autre part dans l'éducation des jeunes. Justine Cassell a co-fondé EqualAI, une association qui lutte contre les biais dans l'intelligence artificielle. Elle a remporté de nombreux prix pour ses recherches.



Mona Caroline Chammas, avocate internationale et entrepreneure, conseille les entreprises, les innovateurs et les gouvernements à travers le monde, au sein du cabinet **GOVERN&LAW** qu'elle a fondé. Elle est pionnière en matière de Compliance & Ethics by Design pour l'innovation responsable. Mona Caroline construit et accompagne des stratégies d'intégrité pour de meilleurs technologies et dispositifs d'intelligence artificielle. Elle est experte en droit de l'innovation et des données, droits humains, concurrence, lutte contre la corruption, bonne gouvernance et coopération internationale.

Avec son équipe, elle poursuit le développement du [WhistleBlowing Center](#), offrant un espace sûr aux développeurs et décideurs de la tech, pour identifier et adresser des dilemmes éthiques dans la vie réelle ou en incubation.

Auparavant, elle a travaillé pour l'OCDE et ses gouvernements comme Policy Expert, pour Unilever Europe en qualité de directrice de l'intégrité et elle a exercé comme avocate au sein des cabinets Cleary Gottlieb (Bruxelles) et Wachtell Lipton (New York).

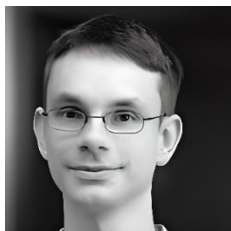
Membre du conseil d'administration de l'Altius Society à Oxford, Mona Caroline Chammas a reçu le prix « 30 Competition Women ». Elle a cofondé le diplôme de la Sorbonne en éthique des affaires et le certificat EDHEC en éthique numérique. Elle intervient régulièrement sur l'innovation, l'éthique et la réglementation (e.a. à Bruxelles, Paris, New York, Sao Paulo, Séoul).



Stéphanie Combes est directrice du Health Data Hub, un GIP dont l'objectif est de faciliter l'accès aux données de santé pour la recherche et l'innovation. Diplômée de l'École polytechnique, de l'ENSAE et de la Paris School of Economics, elle intègre en 2010 la Direction Générale du Trésor. Elle rejoint en 2014 l'INSEE où elle fut en charge de la création de l'activité Big Data. Alors qu'elle était cheffe du Lab santé de la Drees, elle fut responsable de la mise en place du Health Data Hub.



Philosophe et écrivain, **Gaspard Koenig** a publié une quinzaine de romans et d'essais. Il confronte la théorie et la pratique au cours de reportages et de voyages, notamment autour de l'Intelligence Artificielle (La fin de l'individu, 2019). Il a également fondé le think-tank GenerationLibre.



Andrew Rhodes est professeur d'économie à la Toulouse School of Economics (TSE). Ses intérêts de recherche portent sur l'organisation industrielle, la politique de la concurrence et l'économie numérique. Il a étudié à l'Université de Cambridge et au Nuffield College, l'Université d'Oxford. Il a publié dans des revues académiques dont Review of Economic Studies, Journal of Political Economy et RAND Journal. Il est actuellement éditeur associé à International Journal of Industrial Organization et Journal of Industrial Economics, ainsi que directeur du programme de master "Economie des marchés et des organisations" à TSE.

Modération des tables-rondes

Jean-Marc Vittori, Journaliste économique, membre du CNNum



Journaliste économique (Challenges, L'Expansion, Le Nouvel Économiste), **Jean-Marc Vittori** est éditorialiste et chroniqueur aux Echos depuis 2003. Il intervient aussi sur BFMBusiness et France Inter. Il s'intéresse à l'économie sous toutes ses formes, de la théorie aux entreprises en passant par la politique et la macroéconomie. Membre du comité directeur de l'Association française de science économique et du conseil scientifique des Journées de l'économie, il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont L'effet sablier chez Grasset en 2009 et Eco-graphiques chez Eyrolles en 2014.



Dr. Luc Julia est directeur scientifique de Renault. Il a été directeur technique et vice-président pour l'innovation chez Samsung Electronics, a dirigé Siri chez Apple, été directeur technique chez Hewlett-Packard et a cofondé plusieurs start-ups dans la Silicon Valley. Lorsqu'il poursuivait ses recherches à SRI International, il a participé à la création de Nuance Communications, aujourd'hui leader mondial dans le domaine de la reconnaissance vocale.

Chevalier de la Légion d'Honneur et membre de l'Académie nationale des technologies, il est diplômé en mathématiques et en informatique de l'Université Pierre et Marie Curie à Paris et a obtenu un doctorat en informatique à l'École Nationale Supérieure des Télécommunications de Paris.

Il est l'auteur du best-seller « L'intelligence artificielle n'existe pas », détient des dizaines de brevets et est reconnu comme l'un des 100 développeurs français les plus influents dans le monde numérique.



Alfred Galichon est professeur d'économie et de mathématiques à l'université de New York (New York University), au sein du Courant Institute of Mathematical Sciences. Il est également directeur de NYU Paris, l'implantation parisienne de cette université.

Il est diplômé de l'École Polytechnique (X1997), docteur en économie de l'université Harvard, et ingénieur général des Mines. Ses travaux à l'intersection entre l'économie, les mathématiques, et la science des données, comprennent une quarantaine d'articles spécialisés et une monographie. Ils ont été récompensés par plusieurs distinctions dont deux financements de l'European Research Council (ERC), un de la National Science Foundation (NSF) aux États-Unis, et le prix Edmond Malinvaud en 2015. Alfred Galichon est «Young Leader» de la fondation franco-américaine (2018); il a également été élu Fellow de la Society of the Advancement of Economic Theory (2019), et Fellow of the Econometric Society (2020).